



## **Déclaration d'Impartialité**

SGS prend en compte l'importance de l'impartialité, l'intégrité et les conflits d'intérêt potentiels en effectuant ses activités de certification de systèmes de management.

SGS a mis en place un programme de conformité, basé sur son **Code d'Intégrité et de Conduite Professionnelle**, pour s'assurer que les niveaux les plus élevés de l'intégrité sont appliqués dans le monde entier à toutes ses activités selon la meilleure pratique internationale.

Nous effectuons une évaluation régulière des risques relatifs à l'impartialité, l'intégrité et les conflits d'intérêt, qui font l'objet de contrôle par Directeur chargé de la Conformité et le Comité de Conduite Professionnelle qui est composé de membres représentant nos intérêts principaux.

L'impartialité, l'intégrité et les conflits d'intérêt font aussi l'objet de sessions de formation annuelles et sont intégrés dans tous nos accords contractuels afin d'assurer que toutes les activités de certification de système de management soient conduites d'une façon indépendante et impartiale.